

DELIBERATION
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DES
COMMUNES DU CENTRE-OUEST



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE OUEST

Séance du 14/08/2018
2^{ème} convocation

Extrait n°34



Nombre

De conseillers en exercice : 38

De Présents : 15

De Votants : 15

Le quorum n'ayant pas été atteint le mercredi 08 août 2018, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances le mardi 14 août 2018, sous la présidence de M ANTOYISSA Zainoudine. Réuni en 2^{ème} lecture, il a pu valablement délibéré sans condition de quorum.

Date de la convocation : le 08 août 2018

Présents :

ANTOYISSA Zainoudine, MADI Said, YOUSOUFOU Soulaïmana, HAROUNA Attoumani, HAMADA Dahalane Patrick, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, SAID Mohamed Barrabe, BACAR Inchaty Soilih, ALI Fatima, MIKIDADI Madihali, HAMIDOU Mouhamadi Ali, DOUKAINI Kamaria, MAHADI Salima, IBRAHIMA SAID Maanrifa, MAHAMOUD Hadhurina Souffiani

Absents :

ALI-MALOU ASSANI , CHANFI Dahabia, MADI MARI Moissoukari, MAHAMOUDOU Laouia, MASSIALA Sadanati, , MROIVILI Amina Moilim, MVOULANA Chakila Laila, SAINDOU Dhoirifia, AHMED Aida Houlame, ANTOINE Ibrahim Salim, AHMED-COMBO Ali, BAMANA Anchya, , HAROUNA Zaidani, MATTOIR Abdullah, ATTOUMANI Issoufi, ABDOU-MADI Saandati, AHMED Fatima. ABDOU Mikidachi, ABDOU COLO Nassuhati, ABDALLAH Said, , HAIDAR Mohamed El-amine, KAMARDINE Mansour, MADI ASSANI Binti

A été nommé(e) secrétaire de séance : Madame ALI Fatima

Objet : Retrait de la délibération n°27 du 18 juillet 2018 portant répartition du FPIC 2018

Par délibération n°27 du 18 juillet 2018, le conseil communautaire avait décidé de répartir le FPIC 2018 à ses communes membres comme suit :

M'tsangamouji	82 187
Tsingoni	177 033
Chiconi	107 648
Ouangani	128 929
Sada	144 261

Total communes 639 998

Part 3CO 357 895

Total FPIC 997 893



Suite à cette décision, les 5 communes ont saisi le président pour obtenir de la CCCO le retrait de cette délibération et ainsi revenir à la répartition du FPIC de droit commun dont les montants ont été repris par la chambre régionale des comptes dans ses propositions de budgets aux communes déficitaires.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- Le retrait de la délibération n°27 du 18 juillet 2018 portant répartition du FPIC 2018 aux communes membres de la 3CO,
- L'application de la répartition de droit commun du FPIC 2018 selon les montants suivants :

M'tsangamouji	106 153
Tsingoni	228 822
Chiconi	139 139
Ouangani	166 646
Sada	186 464

Total communes 827 224

Part 3CO 170 669

Total FPIC 997 893

- Et d'autoriser le président à signer tout document nécessaire à l'application de la présente délibération,

Le président certifie que le compte-rendu de la séance sera affiché à la CCCO le 16 août 2018.

Fait et délibéré, le 14 août 2018

Pour extrait conforme,
Le président

Le Président
de la CC Centre-Ouest,
M. Zainoudine ANTOYISSA

